

RF : SERVICES DE RENSEIGNEMENTS

IC

Le renseignement français est aujourd'hui régi par l'Académie du Renseignement. Jeune académie créée le 13 juillet 2010 par décret du Premier ministre, elle lui est rattachée et jouit de toutes les prérogatives d'un service à compétence nationale : elle contribue à la formation du personnel des services de renseignement et participe au renforcement des liens entre les différents services dans l'optique d'instaurer une culture et une méthodologie commune. Elle n'emploie qu'une quinzaine de personnes, dans ses locaux du 7^{ème} arrondissement de Paris. La culture et la communauté du renseignement français s'articulent autour de trois grands axes : l'intérieur, l'économie et les armées.



La Direction Générale de la Sécurité Intérieure (DGSI) est créée en 2014, regroupant les anciennes antennes de la DCRI et de la DGPN. Environ 3 200 personnes y travaillent : 95 % de policiers et administratifs et 5 % de civils. Son siège se situe à Levallois-Perret dans les Hauts-de-Seine. Ses missions se concentrent sur la lutte contre toute atteinte aux intérêts de la nation sur le territoire de la République et s'articulent autour du contre-espionnage, de la contre-ingérence économique / contre-prolifération, du contre-terrorisme, de la lutte contre les extrémistes violents et la cybercriminalité. Ces tâches sont menées de concert par la Direction de renseignement et opérations, la Direction Technique, le Service administration générale et inspection générale et enfin le Réseau services territoriaux.



Le Traitement du Renseignement et de l'Action contre les Circuits Financiers clandestins (TRACFIN) est une cellule du renseignement financier créée le 9 mai 1990. Une centaine de personnes y travaillent, fonctionnaires de l'administration fiscale. Son siège se situe à Montreuil en Seine-Saint-Denis. TRACFIN possède un service d'opérations et de missions ; celles-ci sont concentrées sur la lutte contre les circuits financiers clandestins, le blanchiment d'argent et les financements terroristes. Ce service opère en bonne intelligence avec les autorités judiciaires, les administrations d'État et les cellules de renseignement financier des États amis.



La Direction Nationale de Renseignements et des Enquêtes Douanières (DNRED) a été créée le 1^{er} mars 1988. 700 personnes y travaillent et elle a son siège à Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne. Le DNRED a pour principale mission la lutte contre les grands trafics. Elle exerce son pouvoir sur l'ensemble du territoire douanier national par trois canaux : la Direction des opérations douanières, la Direction des enquêtes douanières et la Direction du renseignement douanier. Elle dispose aussi d'entités spécialisées comme la cyber-douane ou la cellule de recueil des preuves informatiques.



La Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE) est créée le 2 avril 1982. Environ 6'000 personnes y travaillent dont 63 % de civils, contre 37 % de militaires. Son siège surnommé « la Centrale » ou « la Piscine » et se situe dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. Ce service a pour spécificité évidente d'agir hors du territoire national au moyen d'opérations généralement clandestines. La DGSE est un service intégré rompu aux méthodes de la guerre secrète, mise en œuvre — sous l'autorité du ministre — par la Direction du renseignement, la Direction administrative, la Direction technique, la Direction des opérations, la Direction stratégique ainsi que, probablement, plusieurs autres services internes inconnus. Le service action de la DGSE est composé de militaires entraînés aux méthodes clandestines. Apparentés aux forces spéciales, ils n'ont pourtant pas le même mode opératoire, ni les mêmes directives politiques.



La Direction du Renseignement Militaire (DRM) est créée le 16 juin 1992. Environ 1'600 personnes y travaillent : 70 % militaires et 30 % civils. Le siège se situe dans le 7^{ème} arrondissement de Paris. La DRM a pour mission première de renseigner les autorités militaires et politiques sur les opérations extérieures en cours, et veille également à la prévention des risques et des menaces pesant sur nos forces armées. Elle relève du Chef d'État-Major des Armées et est chargée de la collecte des renseignements destinés à assurer le bon déroulement et une conduite optimale des opérations militaires.



La Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD) a été créée le 2 novembre 1981 : 1'100 personnes y sont affectées dont 80 % de militaires pour 20 % de civils. Son siège se situe à Malakoff, dans les Hauts-de-Seine. Sa mission principale consiste à contrer les tentatives d'ingérence via son service de la lutte antiterroriste et des subversions militaires. Elle a compétence pour tout ce qui concerne la protection des installations militaires et des soldats français. En plus de sa Direction centrale située à Malakoff, elle s'organise en 56 sous-services sur le territoire national, et est aussi présente en permanence auprès des forces françaises engagées en Afrique et au Moyen-Orient.

